

Compte-rendu du conseil d'école primaire n°1

DATE : jeudi 9 novembre, à 18h30

PRÉSENTS : Enseignants : Mmes PUJOL, BERGES, NEVEU, CAZENAVE, HAURET, SAINT BOIS ainsi que MM BRIGNONE et BOUCHET Excusées : Mmes ABADIE, BLANC, HONTABAT et RUPERD

Mairie : Mme LAPLACE- NOBLE et M. PEYROULET

Représentants titulaires des parents d'élèves : Mmes ANDRÉ, BOURCHET , EVAIN, GONCALVES HUGUES, OLLIVIER, PECOT, PEYRESBLANQUES et REVOY. Représentant suppléant des parents d'élèves : Mme CADET Excusée : Mmes METAYER

Expert : M. BALAO (restaurant scolaire)

DDEN : Mme CHERET

1. Bilan des élections au conseil d'école :

401 inscrits, 220 votants soit 54,86 % de participation, 10 sièges pour l'APE (association locale non affiliée)

Titulaires : Mmes ANDRÉ, BOURCHET , EVAIN, GONCALVES HUGUES, OLLIVIER, METAYER, PECOT, PEYRESBLANQUES et REVOY. Suppléants : Mmes ALLART, CADET, MANSUY, PREVOST, THEBAUD et THILLIEZ ainsi que M. STATUCKI.

2. Rythmes scolaires 2018 /2109 :

La mairie a réuni le comité de pilotage créé en 2013. Un questionnaire en ligne a été rédigé. Des réunions sont programmées fin novembre, puis en décembre et janvier car le choix doit être envoyé avant le 29 février après avoir été validé par le conseil d'école et le conseil municipal (prévu mi-février) Un conseil d'école extraordinaire devra donc se tenir avant les vacances de février. Une enquête auprès des enfants sera dirigée par M. Barraqué pour les élèves du CE2 au CM2 (via un questionnaire papier)

3. Aide personnalisée : organisation et horaires : APC 3 fois par semaine, 30 minutes, le lundi mardi et jeudi de 12h à 12h30. 1H30 sur 24 semaines = 36 heures annuelles pour les enseignants.

4. Effectifs & prévisions :

À l'heure actuelle, on compte 256 élèves dont 23 en occitan (« occ ») répartis de la sorte : 8GS en occ, 43 CP dont 9 occ, 38 CE1 dont 3 occ, 57 CE2 dont 3 occ, 54 CM1 et 56 CM2.

L'an prochain, la classe d'occitan n'accueillera pas de nouveaux élèves.

Pour l'heure, à la rentrée 2018, on devrait compter 232 élèves en théorie, soit -16 élèves (départ de 56 CM2, arrivée de 40 CP ce qui pourrait impliquer une fermeture de classe. Mais 40 lots sont en cours de construction, laissant espérer des arrivées de nouvelles familles avec des enfants scolarisés en élémentaire. Il est aujourd'hui impossible de savoir combien il y aura d'élèves l'an prochain)

5. Circulaire Santé et Sécurité - registres, PPMS :

Jusqu'à présent, 2 exercices ont été faits : incendie le 27 sept 2017 (Il en ressort que la sonnerie n'est pas audible partout) ; le 12 oct : confinement attentat (sifflets difficilement audibles mais les élèves ont été performants et ont respecté les consignes.)
Prévu : confinement chimique (avec corne de brume)

La mairie soulève le problème financier : pour l'installation d'une nouvelle alarme, compter entre 15 et 25000 euros car il faudrait faire sauter tous les sols pour cette nouvelle installation. Ce budget n'est pas envisageable à l'heure actuelle.

L'APE suggère l'utilisation de talkie-walkies , téléphones portables ou WIFI. Mais aucune de ces solutions ne répond réellement aux demandes du PPMS.

6. Règlement intérieur :

Pas de modification apportée ce jour au règlement intérieur.

7. OCCE (coopérative) bilan 2016:2017

bilan : un bénéfice de 139,45 euros pour 2016-17, une réserve de 6855,55 euros au 1^{er} sept 2016

situation au 1^{er} sept 2017 : 6995 euros.

Participation : aide de l'APE de 8 euros/enfants , soit un total de 1848 euros.

Cotisations volontaires : 62 % de familles pour une participation moyenne de 10,5 euros par famille (légère baisse car 66 % avant mais augmentation du montant moyen versé, soit un total de 1228 euros versés)

2017-2018 : Vote de la cotisation : **15 euros max par famille avec une seule participation par famille.**

L'APE annonce qu'elle souhaiterait que les enseignants formalisent les projets pour lesquels ces aides seront allouées. L'APE insiste sur l'équité de l'aide entre école maternelle et élémentaire. L'objectif est la communication auprès des parents pour motiver leur implication.

L'APE explique la difficulté d'organiser des événements qui rapportent de l'argent car il y a de moins en moins d'implication de la part des parents. Il semblerait que l'année prochaine ne permette pas forcément d'offrir un budget aussi conséquent.

Les enseignants soulignent qu'il est bien indiqué dans les mots d'information, lors des sorties, quelle est la part de l'aide de l'APE. Ils soulignent aussi l'augmentation conséquente des coûts des classes découvertes (bus, activités....)

8. Cantine, le point.

Effectif : 290 à 300 couverts par jour sont servis à la cantine.

M. Balao et son équipe essaient d'augmenter des denrées bio et locales. Nouvelle recrue, par ex : le producteur de porc travaille près d'Arzacq. Ils mènent aussi des analyses des denrées non locales pour trouver des remplacements via des fournisseurs locaux tout en respectant le budget.

Suite à des échanges avec d'autres structures, un menu à 5 composantes est désormais proposé : entrée, plat, accompagnement, puis fruits et fromage OU laitage et fruits. Les enfants choisissent souvent l'un ou l'autre, ce qui permet de respecter le budget.

Un menu végétarien complet va être mis à l'essai sur une journée (remplacer le bœuf par du soja local dans la bolognaise ou les lasagnes, par exemple). Dans l'expérimentation du bio-local l'idée est de manger mieux mais pas plus cher, en privilégiant des produits de qualité mais des quantités adaptées. Le poulet local (de Barinque) coûte plus cher que celui de grande surface. On donne donc de plus petites portions et ceux qui le souhaitent peuvent se resservir.

La prochaine formation de M. Balao abordera la réduction du gaspillage alimentaire.

La mairie souligne le travail remarquable des équipes de cuisine qui relèvent les défis de l'Agenda 21.

Début 2018, la cantine devrait se transformer en self.

9. Sorties & projets divers :

Les cycles 3 (CM1 et CM2) partiront en classe découverte. Les autres classes auront 3 sorties mutualisées ou séparées. Les élèves de l'école assisteront prochainement à un spectacle à Serres-Castet, au Centre Alexis Peyret

L'ensemble de l'école participera à un projet de volley.

Le repas de Noël aura lieu le 18 décembre : Tout le monde mangera au même service, sous le préau, avec les élus volontaires. Le jeudi 21, le Père Noël passera à la maternelle le matin et l'après midi, un goûter sera offert aux élèves. Il est rappelé que les élèves de grande section scolarisés en élémentaire dans la classe occ ne doivent pas être oubliés pour ces festivités.

L'APE indique que faute d'avoir cette année un fournisseur gratuit, il n'y aura pas de chocolats offerts aux enfants.

10. Travaux :

De menus ouvrages ont été réalisés cet été. Des travaux plus importants sont à prévoir = la transformation de la cantine en self + le jeu dans la cour, cassé, a été enlevé pendant les vacances de Toussaint.

Sachant qu'il faut compter 15 000 euros pour le sol, 15 000 pour le jeu, son remplacement sera proposé au budget 2018. Il est très demandé par les enfants. Le choix sera opéré par l'équipe éducative et l'ALSH. L'objectif est de sélectionner un jeu 2-12 ans pour que son usage n'exclue personne.

11. Fêtes des écoles, bilan 2017, préparation 2018 :

Le bénéfice de l' APE est de 919,75 euros.

M. Brignone propose que la fête ait lieu selon les mêmes modalités cette année. Deux dates sont évoquées : le samedi 23 juin ou le samedi 30 juin, à vérifier selon les disponibilités. La soirée Sauvagnon sous les lampions prendrait la suite des festivités.

12. L'agenda 21 et les actions à l'école (Mairie)

L'action est menée par la commune afin de se faire labelliser Agenda 21, fruit d'un travail sur le développement durable d'une commission d'élus et non élus. Le but est de fédérer tous les acteurs, toutes les générations avec notamment un travail d'éducation sur le comportement. La mairie évoque son souhait de rencontrer les enseignants pour leur présenter les différents projets et déterminer ceux auxquels ils pourraient participer. Une réunion d'équipe sera programmée sur le temps de la pause méridienne.

13. Questions de l'APE :

a) En appui de la demande des enseignantes, pour les grandes sections en élémentaire, l'APE demande le détachement d'une ATSEM 1h/jour (plus particulièrement le matin, pendant l'heure de lecture des CP). La mairie explique qu'il n'y a pas d'ATSEM supplémentaire mais qu'il est possible de réorganiser les services. Est évoquée aussi la possibilité d'affecter un(e) stagiaire pour une longue durée à cette classe. Par ailleurs, la demande de service civique a été acceptée, pour aider en maternelle. La mairie est passée à la phase de recrutement désormais.

b) L'APE souhaite être informée des possibilités de remplacement -et du coût- des activités soumises aux caprices de la météo -telles que la piscine. M. Brignone rappelle que le déplacement en car jusqu'à Serres-Castet coûte 106 euros qui ne sont pas déboursés en cas d'annulation.

Il n'est pas possible d'utiliser des créneaux dans d'autres piscines. L'entrée à la piscine n'est payée par la communauté de communes que dans les 3 piscines du secteur (Arzacq, Garlin et Serres-Castet) qui ne sont pas couvertes. C'est un choix politique de les maintenir non couvertes afin de limiter le coût de fonctionnement ; il n'est donc pas envisagé de réaliser de travaux. L'école de Sauvagnon bénéficie de 7 créneaux pour 10 classes (mais les CP n'y vont pas en début d'année, et les CM2 leur cèdent leur place en fin d'année scolaire).

c) Répartition dans les classes en cas d'absence d'un professeur non-remplacé.

Récemment, le lundi 25 septembre, deux enseignants ont suivi une formation ; leur absence était donc prévue. Mais seul l'un d'entre eux a été remplacé à cause de la pénurie de remplaçants. Les enfants sont donc restés en classe en autonomie, sous la surveillance des enseignants les plus proches de ce secteur. L'APE enverra à l'inspection un courrier pour exprimer son désaccord concernant cette absence de remplacement.

La mairie annonce la création de commissions de travail thématiques, impliquant les parents délégués et les élus pour créer des projets :

1) la sécurité aux abords de l'école, environnement et agenda 21 (cf dépose minute, sensibilisation aux parcours à pied ou à vélo...) = Jean-Michel Peyroulet.

cantine (mise en place self + bio et local) = Gaëlle Capdeviole

services périscolaires (service minimum ? Manque de places au centre de loisir... comment aborder cela ?) = Julien Pargade et Karine Laplace-Noble.

Compte rendu rédigé par Anne-Laure Revoy au nom de l'APE.

M. Brignone, Directeur de l'école élémentaire Jean Peyroulet